MACHILLY

Le bulletin de

MACHILLY

Eté—Septembre 2017 N°132

Sommaire

Mot du Maire 1
Vie Municipale 2
Agenda 8
Infos pratiques ...10
Agglo ... .14
Loisirs et Social ..17
Environnement . . 22
Nota Bene. 24

1- LE MOT DU MAIRE

C'est la rentrée scolaire, avec la joie de retrouver ses camarades et aussi les pleurs des petits nouveaux qui découvrent un nouvel environnement.

C'est le début de l'apprentissage de la vie en société.

Après cette période de vacances, c'est la reprise des travaux.

Machilly ne fera pas exception dans ce domaine.

La réalisation d'un immeuble est lancée vers l'église. Un autre doit suivre vers la mairie et au final, c'est le secteur de la gare qui connaîtra un lifting complet.

Ces réalisations provoqueront toujours des contraintes voir des nuisances.

La préparation de notre avenir est à ce prix.

J'espère vivement que ces chantiers soient le moins impactant possible.

La mairie sera à votre écoute en cas de besoin.

Le Maire, **Jacques Bouvard**

2 - VIE MUNICIPALE

COMPTES-RENDUS DECISIONNELS

Les PV complets des conseils municipaux peuvent être consultés en mairie et en ligne sur notre site

SEANCES DU 19 / 06 /17 ET DU 07 / 07 / 2017

19/06/17

Subventions allouées

Le Conseil Municipal a voté le versement d'une subvention d'un montant de 1 500,00 € à l'association **Machilly Pétanque**, afin de les aider dans leurs activités: fête du jumelage avec Andrate, temps d'activités périscolaires, soirées du vendredi soir et différents concours organisés.

Il a été également décidé le versement d'une subvention d'un montant de 400€ à l'association **Le Club des Framboisines**, afin de poursuivre ses après-midi récréatifs et ses sorties durant l'année.

Enfin, le Conseil Municipal a attribué une subvention d'un montant de 250,00 € à l'association **La Courte Echelle.** Cette association a pour activité principale la redistribution de nourriture, des produits issus de la banque alimentaire de la Haute-Savoie, sur le secteur de Bons-en-Chablais; transport, stockage et distribution se font dans les conditions de fraîcheur définies par la banque alimentaire.

Convention entre le SM3A et la commune pour la pose et l'entretien de repères de crues historiques

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations, un repère de crue historique sera prochainement installé sur la commune de Machilly.

Les travaux prévus consistent en la pose d'un repère de crue (plaque) témoignant de la hauteur atteint par les eaux.

Le repère de crue est prévue sur la résidence Les Mésanges (ancienne Poste de Machilly) située route des Voirons.
La convention entre la SM3A (Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords) et la commune de Machilly explicite l'engagement de chacune des parties quant à la gestion et l'entretien de ce repère.

Octobre Rose

Le comité féminin pour le dépistage du cancer du sein de Haute-Savoie sollicite comme chaque année les communes pour éclairer ou décorer en rose un lieu ou un monument public de la commune et relayer le message de prévention. Le but est de rappeler aux femmes que le dépistage précoce du cancer du sein par la mammographie est actuellement le moyen le plus efficace contre la maladie.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour participer à Octobre rose.

07/07/17

Création d'un service commun SIG (Système d'Information Géographique) – Convention entre la communauté de commune d'Agglomération et la commune de Machilly

Par délibération en date du 16 décembre 2015 et à l'issue d'une consultation de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres, le conseil communautaire d'Annemasse Agglo a approuvé le schéma de mutualisation 2015-2020 du territoire.

2 - VIE MUNICIPALE

La structuration d'un service commun « SIG » figure parmi les actions retenues au titre de ce schéma. Il s'agit de mettre en commun des compétences et des moyens pour :

- Partager sur le territoire le bénéfice d'un outil SIG à hauteur des besoins et attentes des communes et de l'agglo
- Optimiser les coûts techniques d'achat des logiciels, de stockage et traitement de la donnée, mais aussi les coûts humains nécessaires au fonctionnement de l'outil et à son accès
- Développer de nouveaux usages du SIG en corrélation avec les besoins
- Faciliter le partage de données géographiques fiables et le travail en commun sur le territoire
- Partager les savoirs, optimiser les compétences et l'expertise sur le territoire
- Développer de bonnes pratiques, de nouveaux usages et des technologies innovantes.

Le Conseil Municipal adhère au service commun « SIG » à compter du 1er juillet 2017.

Création d'un service commun dédié à la sécurité incendie entre la communauté de commune d'Agglomération et la commune de Machilly

Annemasse Agglo assure depuis 2009 et pour le compte des douze communes membres l'entretien des moyens de défense incendie et la coordination des maîtrises d'ouvrage dans le cadre d'un service mutualisé.

Une réflexion menée entre techniciens des communes et de la communauté d'agglomération a conduit à considérer qu'il était souhaitable de poursuivre l'action engagée et de proposer aux élus la création d'un service commun dédié à la défense incendie.

L'exercice de la compétence défense extérieure contre l'incendie par les Communes membres d'Annemasse Agglo nécessite une coordination approfondie, à la fois entre elles mais aussi avec Annemasse Agglo qui exerce la compétence production et distribution d'eau.

L'objectif d'optimisation de la gestion s'axe autour :

- d'une mise en commun de moyens humains adaptés aux missions de contrôle et d'entretien des équipements (création d'un service commun) ;
- d'une coordination des interventions et travaux de grosses réparations, réhabilitation, extension et construction de nouveaux équipements ;
- d'une vision commune des ouvrages et infrastructures à mettre en œuvre pour garantir un service performant dans le cadre d'un schéma extérieur de défense contre l'incendie à l'échelle intercommunale coordonné avec le schéma directeur d'approvisionnement en eau potable communautaire.

Vu l'intérêt que représente pour la commune de Machilly d'adhérer au service commun ainsi créé, le Conseil Municipal adhère au service commun dédié à la défense incendie à compter du 1er janvier 2017

2 - VIE MUNICIPALE

Rythmes scolaires

Le décret est paru sous le n° 20171108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et primaires.

Le principe reste l'article D 52110 du code de l'éducation qui dispose que

« la semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées.

Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée».

Le décret permet aux directions académiques d'autoriser le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires. Il dispose que les directeurs académiques lorsqu'ils sont saisis d'une proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire défini à l'article D 52110 c'est-à-dire à la semaine de 4,5 jours.

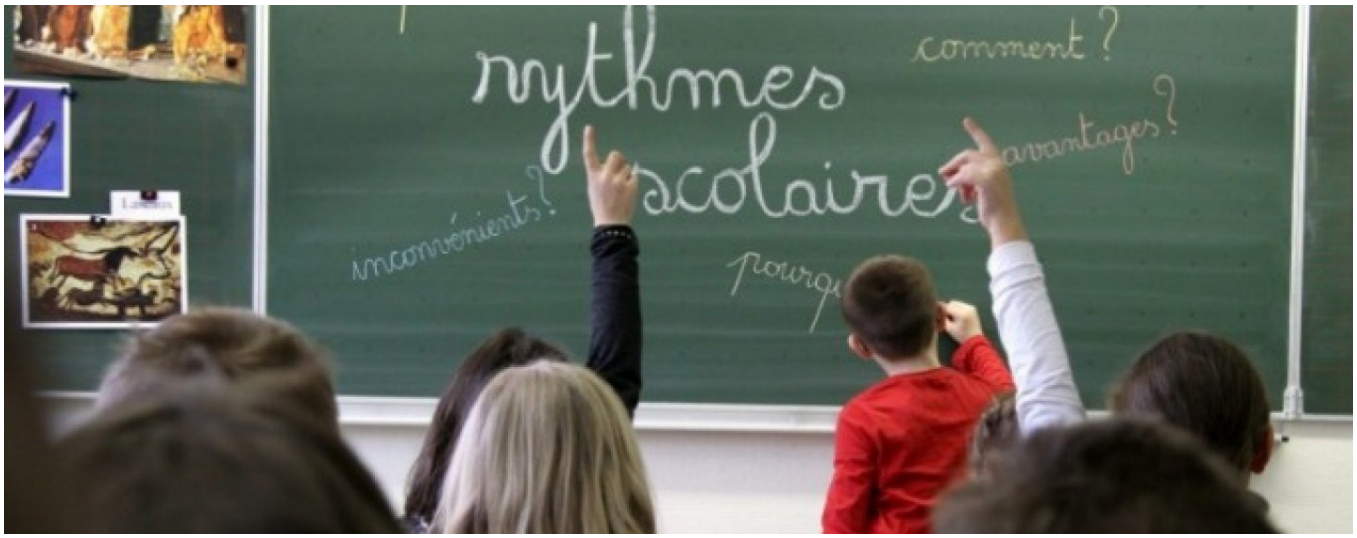

Les dérogations possibles sont précisées dans le décret mais celui-ci n'impose en aucune façon le retour à la semaine de 4 jours.

M. le Maire a reçu une pétition pour un retour de la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017-2018. Il rappelle que pour la rentrée 2017-2018, la semaine de 4,5 jours ainsi que les temps d'activités périscolaires sont maintenus car la commune ne souhaite pas procéder à des modifications dans la précipitation.

Tous les acteurs , c'est-à-dire les représentants des parents d'élèves, les enseignants et la mairie seront conviés à des réunions pour décider de l'organisation de la rentrée scolaire 2018-2019.

Par ailleurs, nous vous rappelons que **toutes les informations sur la cantine et les services périscolaires sont disponibles sur notre site internet:** http://machilly.fr/cantine-et-periscolaire

Vous y trouverez notamment les fiches d'inscription mois par mois, et le planning du 4 Septembre au 20 Octobre. Nous mettons à jour régulièrement cette section, tout au long de l'année scolaire.

MACHILLY

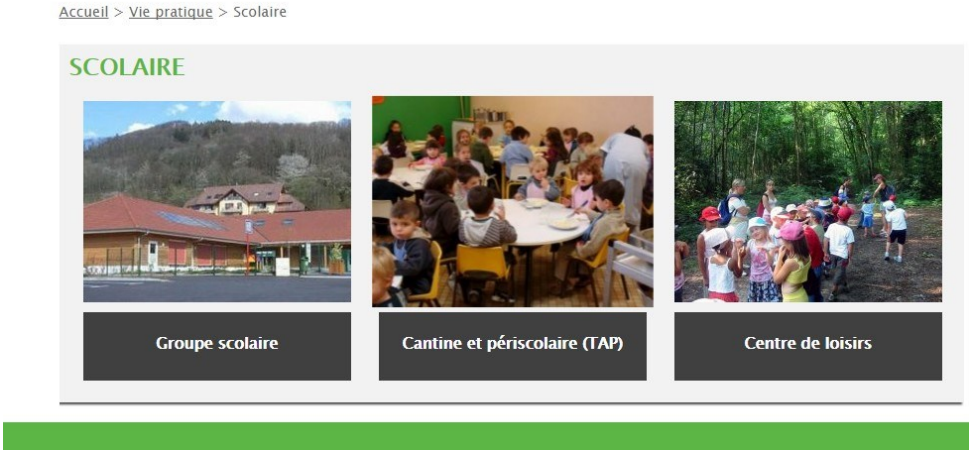

3 - AGENDA

MJC des Voirons, Portes ouvertes

Les 2 et 9 Septembre, de 9h à 13h

Rendez-vous à la MJC des Voirons,
97 route du Bourgeau, Saint Cergues.

Vide Grenier—Les Puces

Dimanche 10 Septembre

Pour plus d'information, contactez le Foyer Rural.

Tél.: 06.86.26. 59.65 ou 06.42.26.26.55

Par Mail: foyeruralmachilly@hotmail.fr

Loto

Le 7 Octobre, salle des fêtes, 18h.

Un loto sera organisé par Machilly Pétanque.

20 euros les trois cartons, un carton offert si vous réserver avant le 4 octobre.

Zumba, Strong Zumba et Renforcement musculaire

Le Foyer Rural vous propose de découvrir ses ateliers sportifs:

- Lundi 11 Septembre: Strong Zumba de 19h à 20h
- Mercredi 13 Septembre: Zumba de 18h15 à 19h15
- Mercredi 13 Septembre: Renforcement musculaire, de 19h30 à 20h30

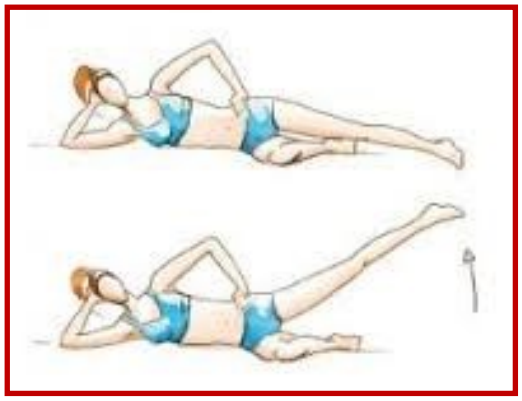

Pour les personnes souhaitant s'inscrire aux cours, la feuille d'inscription est à télécharger sur le site du foyer rural de Machilly.

Couleurs d'automne

Attention, Couleurs d'Automne n'aura pas lieu cette année.

Championnat régional de kayak

16 et 17 Septembre, à partir de 13h, entrée gratuite.

La finale du championnat régional de kayak polo se tiendra au lac de Machilly; L'ensemble des équipes du Comité Auvergne Rhône Alpes se rencontreront pour la finale du championnat organisée par le club Canoé Kayak Annemasse Mont Blanc.

Le kayak polo se joue par équipe de 5 kayakistes. Cette discipline spectaculaire se déroule avec de nombreux esquimautages.

4 - INFO PRATIQUES

Banque alimentaire

La Banque Alimentaire recherche des bénévoles. **En urgence: des chauffeurs** bénévoles en charges des ramasses quotidiennes dans les hyper/supermarchés. (De 1 à 4 demies-journées par semaine).

Pour développer son activité et assurer la continuité de sa mission, l'association de Haute-Savoie recherche également:

- **Un informaticien(ne):** Windows 10, Réseau, MS server 2012 R2, SQL server, développement

- **Un(e) communicant(e)**
- **Des chauffeurs, des manutentionnaires, des trieurs** pour reconditionner fruits et légumes.

Téléphone: 04.50.87.01.15 // **E-mail:** communication@bancalim74.fr.

Pour le recrutement de bénévoles, vous pouvez vous renseigner ici: http://www.bancalim74.org/fr/recrutement

Un mur d'escalade disponible au Salève

En accès libre et gratuit, dès 4 ans sous la responsabilité complète des parents, venez tester le mur!

Pendant les mois d'été, aux horaires d'ouverture du téléphérique du Salève, un mur d'escalade est accessible.

Du lundi au dimanche, de 9h30 à 19h, et jusqu'à 23h les jeudi, vendredi et samedi.

La bibliothèque de saint Cergues fête ses 1 an!

Le mois d'octobre, et plus particulièrement la première semaine, sera le mois des 1 an de la bibliothèque ! De nombreuses animations pour petits et grands vous seront proposées : Juke-box, bal musette, balade acoustique, conteuse professionnelle, inauguration de la fête, exposition concours, etc.

Participez aussi **à notre quizz** et gagnez des livres, CD et DVD. Le quizz est disponible en commerces et mairies des 3 communes (Saint-Cergues, Machilly, Juvigny), bibliothèques, ou sur le site internet du Balcon.

Le bulletin est à déposer à la bibliothèque jusqu'au 28 Septembre.

De plus, au mois de novembre, c'est le mois du film documentaire.

Dans le cadre de la manifestation nationale, le Balcon vous propose plusieurs projections et une exposition intitulée « Aventuriers en image(s) ». **Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.**

Déchetterie: une benne mobilier disponible

Le saviez-vous ? Une benne « mobilier » est installée en déchetterie de Saint-Cergues, depuis sa réouverture, et permet aux habitants de jeter leur vieux mobilier (chaises, tables, literie, etc.).

Plus d'information: http://www.annemasse-agglo.fr/infos-et-loisirs/actualites/une-benne-de-mobilier-en-dechetterie-de-saint-cergues

4 - INFO PRATIQUE

Les Amis des Moulins Savoyards

Cette association couvre les départements de Savoie et Haute-Savoie, et est rattachée à la "Fédération des Moulins de France" .

Les objectifs et activités de l'association sont **la préservation du patrimoine existant** (expertise des moulins acquis par les communes et les particuliers, conseils et adresses concernant la restauration, rapports de visite : inventaire, fonctionnement, dessins d'art, plans, participation aux travaux selon disponibilité), **et le maintien des traditions** (gromailles avant fabrication de l'huile de noix).
Elle participe aux Fêtes communales (Cran-Gevrier, Seynod) et l'un de ses membres organise depuis plus de 10 ans une journée "Porte ouverte" dans son moulin du pont d'Arith, à la mi-Juin.

Ce même moulin accepte des visites sur rendez-vous et ouvre également ses portes lors des Journées européennes du Patrimoine. L'Association a eu l'occasion, par le passé, d'initier des écoliers au monde des moulins.

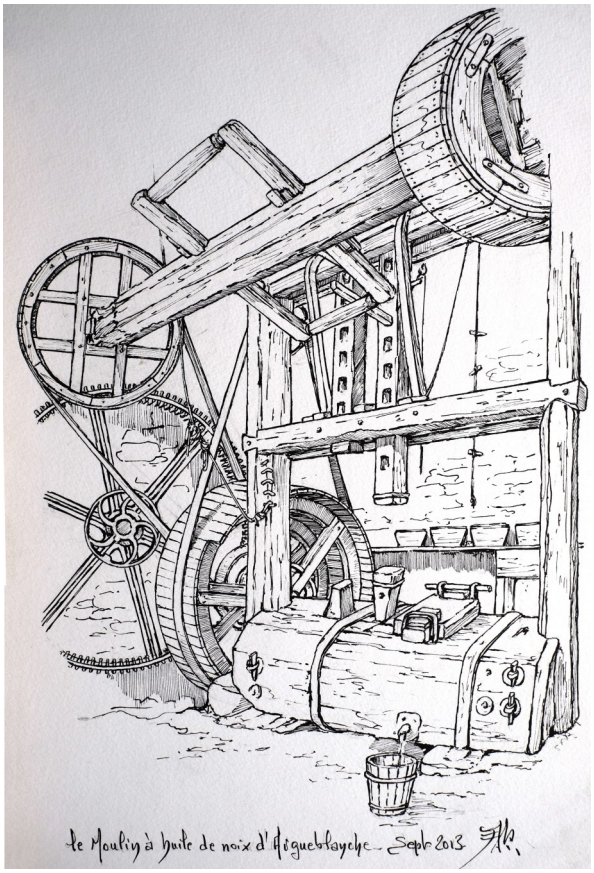

Enfin, l'association publie des articles dans la Revue de la Fédération des Moulins de France et autres revues spécialisées.

Ce qu'elle nous apprend sur notre région: La Haute-Savoie est riche en moulins (meuneries, huileries, scieries et taillanderies (forges et martinets), la plupart dans le domaine privé, certaines en état de marche.
Pendant toute la saison d'hiver, ces huileries fabriquent toujours de l'huile de noix pour les particuliers qui amènent leurs cerneaux.

Peu présente dans le secteur proche de Machilly, voici celles qui tournent tous les hivers et qui, sur rendez-vous, pourront faire votre huile de noix, à l'ancienne :

Champanges, Lullin, Cornier, Vovray, Thuy (Thônes), Avully, pont d'Arith(Bauges).

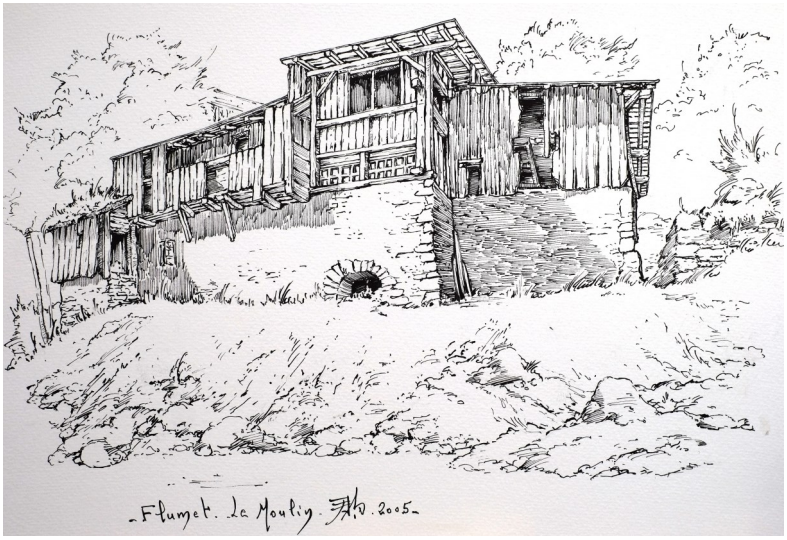

Pour ceux et celles qui seraient intéressés par leur connaissance des moulins et leur expertise, vous pouvez les contacter par e.mail sur cette adresse e-mail:

moulins.savoyards@yahoo.fr

Les dessins d'artiste sont de Monsieur Bernard Aurégan, vice-président de l'Association des Moulins Savoyards et dessinateur confirmé.

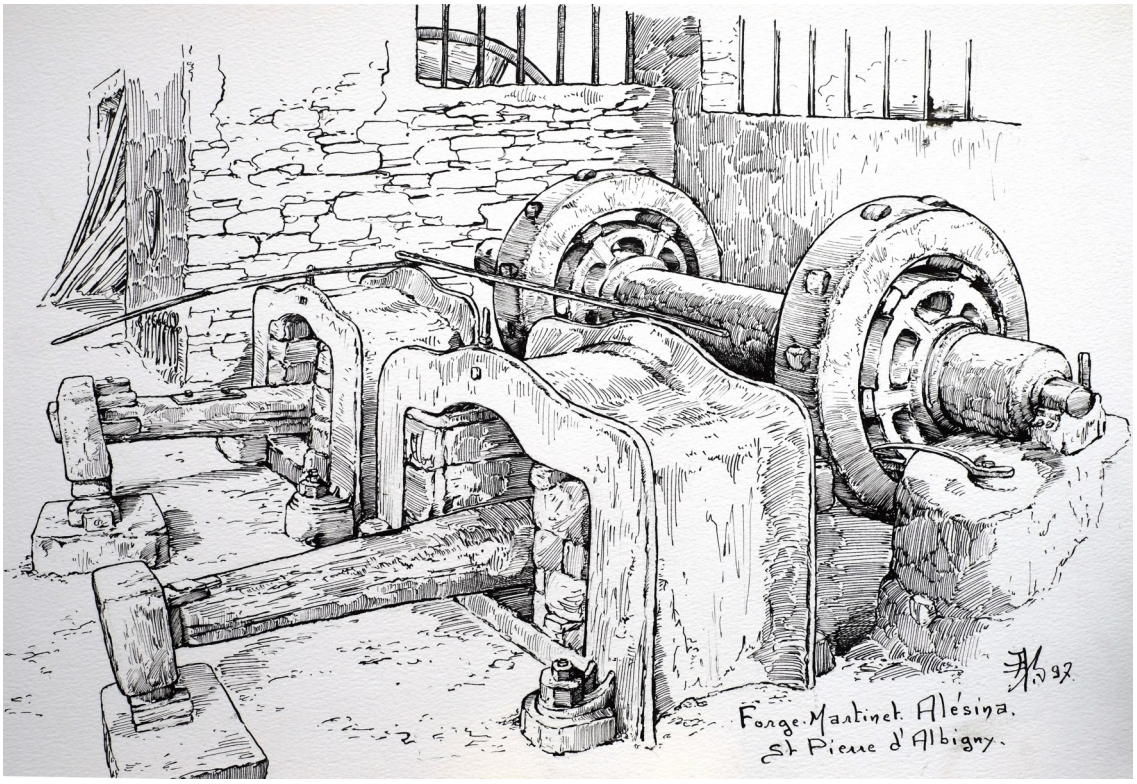

6 - AGGLO & Cie

Evènements à venir dans l'Agglo

Programme hors-les-murs de Château Rouge: « Voisinage »

Voisinage cherche à abolir les frontières qui éloignent les individus de l'offre culturelle proposée à Annemasse par Château Rouge.
Facteurs sociaux, territoriaux, culturels, hésitation, intimidation, les motifs d'éloignements des publics vis à vis des arts et de la culture sont multiples. Aujourd'hui encore, certains ne se reconnaissent pas le droit de franchir les portes d'un théâtre, alors il nous a semblé important, nécessaire, que le théâtre, la danse, la musique se déplacent au plus près de chacun.

Voisinage est un ensemble de spectacles pluridisciplinaires qui prolonge au-delà « des remparts » notre raison d'être, cette nécessité de donner à voir et à entendre la parole des artistes, de partager avec le plus grand nombre le temps de la rencontre.

château rouge Annemasse

Ce programme constitue la participation de Château Rouge au développement culturel territorial, il s'appuiera sur des partenariats enthousiastes avec des communes, des associations qui souhaiteraient nous accueillir et avec lesquels nous serons les bienvenus.

Ces spectacles « Voisinage » sont subventionnés par la DRAC, afin que les spectacles aient lieu dans les villages et favorisent la culture en milieu rural.

A Machilly, un spectacle (théâtre d'objets) aura lieu le Vendredi 6 Avril 2018 à 20:30 à Machilly, dans la Salle des Fêtes. « Sweet Home, sans états d'âme » sera présenté par le théâtre de la Licorne.

http://www.chateau-rouge.net/spectacle/sweet-home-etats-dame/

Plus d'informations: http://www.chateau-rouge.net/spectacle/type/voisinage/ ou par téléphone au 04.50.43.24.24.

Spectacle musical des Ainés de l'Agglo

Le samedi 7 octobre 2017 à 14 h 30 à l'Espace Louis Simon à GAILLARD.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le réseau des clubs de retraités « Les Aînés de l'Agglo », propose un spectacle musical ouvert à tous. La troupe Musidéa créera pour l'occasion son nouveau spectacle baptisé **« Emmène-moi danser ce soir ».**

Une revue cabaret qui mélange chansons françaises et sketches humoristiques**.**

Tarif: 10 €, avec une boisson offerte.

Pour réserver votre place (et éventuellement votre transport) adressez-vous au Club Les Framboisines ou auprès d'Annemasse Agglo (contact : 04 50 87 83 03).

Musée des Granges de Servette

De Chens-sur-Léman, gratuit.

Grand coup de projecteur sur l'œuvre d'Uraraka KONNO (peintre figurative) qui exposera ses tableaux selon la technique du Nihon-Ga cet été au Musée des Granges de Servette.

Ouverture

Du 01/09 au 17/09/2017, tous les samedis et dimanches de 15h à 19h.

Renseignements:

Téléphone: 06.36.65.36.14

info@granges-de-servette.com ou le site: www.granges-de-servette.com

6 - AGGLO & Cie

De Mailles en Mots

Médiathèque de Veigy- Adultes et enfants, débutants ou confirmés.

Nous vous invitons à venir **partager** un moment agréable à **tricoter**, **crocheter**, **transmettre**, autour d'un café ou d'un thé.

Si vous n'avez pas de projet particulier, pourquoi pas nous aider à crocheter des petites pieuvres?
Elles seront offertes pour les bébés prématurés, quand on les place dans les couveuses, les enfants deviennent plus calmes.
Plusieurs pays dont le Danemark et la Suède organisent déjà des opérations « petites pieuvres ».

Rejoignez nos bénévoles: Petitepieuvresensationcocon.weebly.com

Concours photo: bibliothèque le Balcon (St Cergues)

Saint-Cergues, gratuit et ouvert à tous.

Pour fêter sa première année, la bibliothèque de Saint Cergues propose un concours photo baptisé « Tu t'es vu quand tu lis? ».

Chaque photo devra représenter un portrait de lecteur(s) en situation.

Les photos devront être imprimées en A4, format portrait. Au dos, il faudra annoter vos coordonnées, mail et téléphone. Il est possible d'envoyer votre photo numériquement, en plus de la version papier, pour participer au diaporama de la fête. Une œuvre par personne ou cinq par groupe maxi.

Dépôt: avant le 28 septembre, cachet de la Poste faisant foi.
Les photographies seront exposées anonymement du 2 au 21 Octobre. Un jury départagera les candidats. Les trois meilleurs recevant un livre et un cadeau.

Info: 04.50.43.50.70 ou blibliothèque@saint-cergues.fr

7 - LOISIRS & SOCIAL

// Rencontre //

Nous vous proposons de découvrir des personnalités de la commune au travers de leur métier.

Aujourd'hui, Mme PARIS Michelle, de l'association des Ainés « les Framboisines », à Machilly. Merci beaucoup pour cette interview.

Depuis combien de temps votre club des Ainés existe-t-il ? Comment a-t-il été fondé ?

Le club a été fondé par M. Felix Blanc en 1989, sous le nom de club des Aînés puis, en 1998, celui-ci a pris le nom du club des Framboisines, en l'honneur de la culture des framboises de Machilly et sa célèbre conserverie.

Avez-vous toujours une vingtaine d'adhérent ?

Pour la fin de la saison, nous avons organisé un café gourmand, qui était offert aux adhérents, et nous étions alors 22 personnes, dans une très bonne ambiance.

Que proposez-vous comme activités ?

Nous reprenons la saison le 9 septembre, pour jouer aux cartes et pratiquer d'autres activités. diverses Nous allons plusieurs fois par an au restaurant, pour manger des spécialités dans les environs, en covoiturage. A chaque anniversaire, un petit cadeau est offert par le club avec une dégustation de gâteaux.

Vos rencontres, tous les 2eme et 4eme samedis de chaque mois, sont-elles ouvertes à tous ?

Le club est ouvert à toutes personnes ayant 60 ans et plus.

Informations sur l'association:

Présidente : Mme Paris Michelle

Cotisation annuelle : 15 Euros.

Adhésion possible à tout moment.

Email : juvanos10@gmail.com

Téléphone: 04 50 37 33 29

7 - LOISIRS & SOCIAL

Retour sur le concours de Reines

L'association Les Amis des reines des Chavannes organisait le 30 Avril un concours de Reines (vaches) sur les bords du lac de Machilly.

Le public fut au rendez-vous pour ce premier essai, ainsi que le soleil, qui permit d'admirer en tout quiétude les beaux animaux présents. Cette manifestation est issue d'une ancienne tradition des pays autour du Mont-Blanc, de combats de vaches, combats qui se produisent naturellement dans les troupeaux.

Le succès toujours au rendez-vous pour le Triathlon

Le triathlon de Machilly du TriSalève avait lieu le dimanche 3 juillet.

Pour cette 4e édition, 400 athlètes avaient déjà souscrit à un dossard, à quelques jours de l'évènement. Le Conseil Municipal, « la Pro Team Machilly », était représenté par Jacques Bouvard, Pauline Plagnat et Nathalie Anselmetti.

Retour en photo sur l'évènement.

A travers chants: Do si la sol fa mi ré DON

« Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage. » Albert Schweitzer

Le 18 juin dernier, la chorale « À travers chant, » dirigée par Pierre Guigonnat et sous la direction de la cheffe de chœur Viviane Berthoumieux, a donné une représentation en l'église de Machilly au profit de l'association MIARAKA, présidée par Maryck Bouvard.

Flûte, percussions, basse et piano étaient là pour accompagner les voix enchanteresses des chanteurs, pour le plus grand plaisir du public présent à cette occasion.

Après plus d'une heure de show digne des spectacles de Broadway, les artistes et leurs fans ont pu se réunir autour d'un verre de l'amitié. Tous avaient apporté un petit quelque chose à manger et à boire.

Grâce à la bonne humeur, aux rires et sourires de chacun, nul doute que ce rendez-vous a ravi les oreilles et les papilles des petits et grands.

Article par E. Alvin, secrétaire adjointe de l'association.

7 - LOISIRS & SOCIAL

Voile au lac de Machilly: l'occasion de découvrir notre lac

Du 14 au 18 Août, l'Ecole de Voile Itinérante s'est rendue sur notre lac pour proposer des activités. Une occasion unique de voguer sur le lac, et d'en observer les rivages sur l'eau.

Plus d'info sur l''Ecole de Voile: 06.08.98.57.30

La cérémonie du 15 Aout

Après le discours du représentant des Anciens combattants, M. Thierry Loron, M. le Maire a rapporté le témoignage de sa propre mère lors de la libération de Machilly les 15 et 16 août 1944.

L'occasion de souligner l'importance de se souvenir de cette période dramatique pour éviter un retour à la haine et à la violence. L'harmonie municipale a interprété la Marseillaise, le Chant des Partisans puis les Allobroges.

Thierry Loron (ANACR), qui rendait hommage aux héros connus ou inconnus qui ont sacrifié leur vie au nom d'un idéal: «Eux se sont sacrifiés, mais nous vivons en pays libre, eux sont partis souvent très jeunes, mais grâce à eux, nous avons vu grandir nos enfants et les enfants de nos enfants, eux étaient des combattants volontaires, nous sommes des citoyens libres, eux avaient un idéal, leur idéal est presque devenu notre quotidien.»

Henri Jacquemard était à l'Hostellerie

Henri Jacquemard, 92 ans, dernier rescapé du Château d'Habère Lullin, présent aux cérémonies de la Libération, se souvient: «C'était le 15 août, j'étais en famille ; vers 14h, une estafette est venue me chercher pour rejoindre ma section, la 93/24 commandée par le lieutenant Degenève.

Notre mission empêcher la garnison allemande d'Annemasse de venir en aide à celle de Thonon en la bloquant à Machilly et donc en attaquant la garnison qui logeait à l'Hostellerie Savoyarde.

Le temps de s'équiper nous partons en camion pour arriver à 2h du matin à Marclay d'où nous gagnons le PC de Langin. Tôt le matin, à pied nous nous dirigeons sur Machilly. Les Allemands nous ont repéré du côté des pépinières Mezzetta. Sur le coup de 7h30 nous attaquons l'hostellerie.

Un bazooka fait de gros dégâts dans le bâtiment et les occupants hissent le drapeau blanc vers 13h. (…) »

8 - ENVIRONNEMENT

Prévention: maladie de Lyme

La maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) est transmise par piqures de tiques infectées. Lors d'activités dans la nature, il faut ainsi prendre des mesures préventives, mais aussi savoir comment réagir et diagnostiquer.

La Haute-Savoie fait partie des régions les plus à risques en France.

Toutes les tiques ne sont pas infectées. Les forestiers, chasseurs, mais aussi les promeneurs sont les populations les plus à risques. Le principal vecteur est une tique des zones boisées et humides, qui vit également dans les herbes hautes, les prairies, jardins, parcs.

> **Prévention:** Il est recommandé le port de vêtements longs, fermés et de couleur claires d'un chapeau.
La piqure est indolore et peut passer inaperçue, au retour d'une promenade, un examen du corps est donc nécessaire. Les zones habituelles de piqures sont à surveiller davantage: aisselles, creux, région génitale et cuir chevelu.

> En cas de piqure: retirer la tique le plus rapidement possible et désinfecter. Pour se faire, utiliser un tire-tique, disponible en pharmacie, qui vous permettra de retirer facilement le parasite. Glisser le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau, et tourner doucement jusqu'à décrochage. A défaut, vous pouvez la retirer avec une pince fine (brucelles) en saisissant fermement la tique à sa base et en tirant sans torsion. Désinfecter avec un antiseptique, ou à défaut, du savon. Faite attention que votre vaccination du tétanos soit à jour.
Surveiller ensuite pendant un mois l'apparition éventuelle de signes (auréole colorée, etc.)

> **Borréliose de Lyme**
Dans 80% des cas, si vous attrapez la maladie de Lyme, elle se manifestera par une tâche autour de la lésion, rapidement de grande taille (> 5cm).

Elle est indolore, et d'extension progressive annulaire. Les sites de prédilections sont les creux, les aisselles, le creux du genou, le cou et la nuque. La tâche apparait le mois suivant l'infection, et peut persister quelques semaines avant de régresser spontanément.
Des symptômes généraux apparaissent: courbatures, malaise général, fatigue, et parfois de la fièvre.

Le diagnostic repose sur l'examen clinique et les antécédents. Les anticorps sont souvent indétectables à la phase précoce. Le traitement consiste en la prise d'antibiotiques, avec une efficacité supérieure à 95%.
Il existe plusieurs tests de détection qui vous seront prescrits au besoin (test ELISA ou par immuno-empreinte).
La borréliose de Lyme est, chez l'enfant, la cause la plus fréquente de paralysie faciale.

Pour en savoir plus: site du Ministère de la Santé, rubrique maladie de Lyme, ou le site de Santé publique France, dossier thématique Borréliose de Lyme:
Les brochures sur la maladie sont disponibles dans votre mairie de Machilly.

Eau et assainissement

Des questions sur l'eau et l'assainissement?
Un seul interlocuteur: **Annemasse Agglo.**

Tél.: 04.50.87.83.00
Ou sur le site: http://www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/eau-et-assainissement

Heure d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17H

9 - NOTA BENE

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016 : 1re édition du village du recyclage et de la valorisation

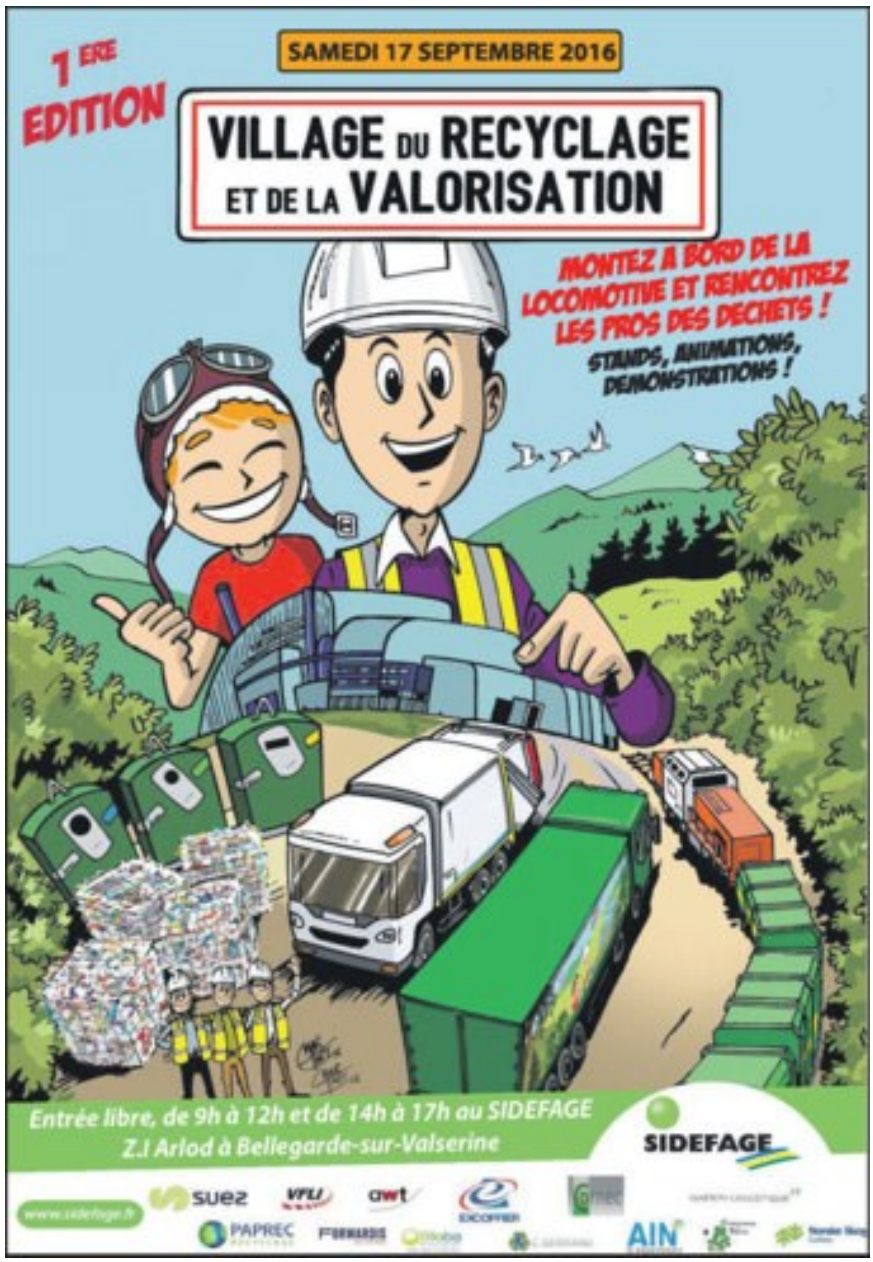

Publication: Septembre 2017
Directeur de la publication : Jacques BOUVARD, Maire
Rédaction- Conception : P. PLAGNAT, G. STEHLE, J. BOURGEAUX
Réalisation: P. MEDINA et J. BOURGEAUX
Photos: P. Plagnat, ECVL, Patrick Orosz (kayak), G. Deremble, J. Novel, Mme Paris
Impression : Mairie de Machilly :: www. machilly.fr